SNUipp-FSU 81, 201 rue de Jarlard, 81000 ALBI, 05 63 38 44 34

Albi, le 21 septembre 2015

à Mme la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale du Tarn 69 avenue du Maréchal Foch 81013 Albi Cedex 9

Objet : Part variable de l'indemnité ECLAIR

Madame la Directrice Académique,

Nous avons bien pris note de votre réponse du 17 septembre 2015. Cependant vous faites référence à la circulaire rectorale du 06 juillet 2015, dont nous n'avons pas été destinataires et qui n'est pas non plus publiée sur le site du rectorat de l'Académie de Toulouse (introuvable notamment dans la « bibliothèque de référence »)

Nous vous serions très obligé de bien vouloir nous en faire parvenir une copie.

Soyez assurée, Madame la Directrice Académique de notre attachement au Service Public de l'Éducation Nationale et au respect de ses personnels.

Pour le SNUipp-FSU 81 le co-secrétaire, Jean-François Gay

